

Utilisation généralisée de couches lavables en maternité



Centre Hospitalier d'Orthez

Rue du Moulin
BP 118
64301 Orthez Cedex

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sylvie Frouart
sylvie.frouart@ch-orthez.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La maternité du Centre Hospitalier d'Orthez enregistre chaque année plus de **400 naissances**. Depuis le 1er janvier 2012, le CH d'Orthez a affirmé encore davantage sa sensibilité à l'égard du Développement Durable. Les équipes utilisent exclusivement des couches lavables pour les bébés.

La mise en place d'un dispositif de couches lavables au sein de la maternité est le fruit d'un concours de circonstances.

Le CH d'Orthez s'est inscrit dans une démarche de certification HAS depuis 2006 qui place aussi l'**exemplarité** au cœur de ses priorités.

L'une des patientes du CH d'Orthez a ouvert une boutique (Terre d'Anges) autour de la maternité et de l'enfance. Elle a sollicité la maternité à plusieurs reprises afin de présenter les couches lavables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'utilisation de couches lavables répond à la volonté du CH d'être exemplaire et de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le CH d'Orthez souhaitait également **réduire les coûts** là où c'était possible, en ce compris le budget afférant aux couches jetables.

Résultats quantitatifs

Depuis mars 2012, **tous les enfants** du CH d'Orthez sont équipés de couches lavables. Seuls les bébés de moins de 2,5 kg portent des couches jetables. Les couches lavables ne sont pas adaptées pour les bébés dont le poids est trop faible.

L'utilisation généralisée des couches lavables a permis de réaliser une **économie de 1.700 € par an**.

Résultats qualitatifs

La maternité est la seule et la première, sur le territoire des Pyrénées Atlantiques, à avoir recourt à l'utilisation de

couches lavables de manière généralisée.

Les mamans qui ne souhaitent pas utiliser de couches lavables mises à leur disposition par le CH d'Orthez sont priées d'apporter leurs couches jetables pour leur séjour.

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2012 :

- Introduction des couches lavables, sur base volontaire.
- Communication sur les couches lavables (remise d'un document lors des consultations de préparation à l'accouchement).

Février / mars 2012 :

- Décision de la direction de généraliser l'utilisation de couches lavables.
- Achat de 300 couches (modèle 1 couche molletonnée en coton bio + culotte en plastique + inserts) auprès d'un fournisseur local (Terres d'Ange).
- L'entretien des couches est confié à un Centre d'Aide par le Travail (CAT) qui s'occupe habituellement du lavage du petit linge de la maternité.

Avril 2012 :

- La maternité propose aux mamans de tester les couches lavables durant la Semaine du Développement Durable.
- Organisation d'ateliers de démonstration des couches lavables et sensibilisation à l'allaitement maternel

Moyens humains

L'utilisation de couches lavables ne nécessite pas de surcharge de travail pour le personnel de la maternité : le lavage est confié à un CAT (Centre d'Aide par le Travail) de proximité.

Moyens financiers

Le budget initial lié à l'achat de 300 couches lavables était de 3.880 € TTC.

Le lavage du linge est confié au CAT en même temps que le petit linge. Le supplément de poids (facturé en kilos) généré par les couches lavables n'est pas quantifiable et n'apparaît pas de manière isolée sur la facture. Il serait peu significatif.

Moyens techniques

- Lors des **cours de préparation à l'accouchement**, les sages-femmes font la démonstration de l'utilisation des couches lavables.
- Une liste de renseignements utiles est remise aux futures mamans lors des consultations de préparation à l'accouchement. Ce document stipule qu'il est nécessaire de prévoir des couches jetables si la patiente ne souhaite pas utiliser les couches lavables qui sont mises à sa disposition dans le service.
- Le site internet communique les mêmes informations.

Partenaires mobilisés

CAT

Boutique Terre d'Ange

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le processus de certification a incité le CH d'Orthez à s'inscrire dans une démarche éco-exemplaire.

La direction a décidé de généraliser l'utilisation des couches lavables et **de ne pas rester sur une base de volontariat des patientes**, car cette base n'amenait pas de changements de comportement significatifs.

La sage-femme référente a cependant bénéficié, dès le départ, du soutien d'une partie du personnel qui était

utilisateur de couches lavables à titre privé.

Difficultés rencontrées

Le CH d'Orthez s'inscrit dans une volonté d'être éco-exemplaire et de généraliser l'utilisation des couches lavables en confiant le lavage à un CAT local.

Le coût avantageux des couches jetables proposé au CH ne l'a pas découragé de passer aux couches lavables.

Recommandations éventuelles

La sage-femme référente de la maternité préconise de généraliser le passage aux couches lavables sans prévoir de période de transition permettant un usage des couches sur base volontaire.

Il appartient à la maternité d'affirmer son choix et de le justifier par sa volonté de s'inscrire dans une démarche **éco-exemplaire**.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions